

RENCONTRE SECTORIELLE DES ENTREPRISES DU SECTEUR CONSTRUCTION/BTP AU GICAM



GICAM
En Action ↗

*Rassembler pour refonder,
un Gicam plus influent,
plus combatif !*

08 Juillet 2020

PLAN DE PRESENTATION

- CARTOGRAPHIE DES ENTREPRISES DE CONSTRUCTION/BTP AU CAMEROUN
 - DEMOGRAPHIE DES ENTREPRISES
 - PRINCIPALES SOUS-BRANCHES

- PERFORMANCES ÉCONOMIQUES DU SECTEUR CONSTRUCTION/BTP AU CAMEROUN
 - POIDS ECONOMIQUE DU SECTEUR
 - EVOLUTION DE LA VALEUR AJOUTEE

- POLITIQUE ET REGLEMENTATION DU SECTEUR

- GRANDES PROBLEMATIQUES DU SECTEUR

- ACTIONS DU GICAM

CARTOGRAPHIE DES ENTREPRISES DE CONSTRUCTION/BTP AU CAMEROUNN

Entreprises de CONSTRUCTION/BTP en 2016

RÉPARTITION DES ENTREPRISES ET ÉTABLISSEMENTS DE CONSTRUCTION AU CAMEROUN EN 2016

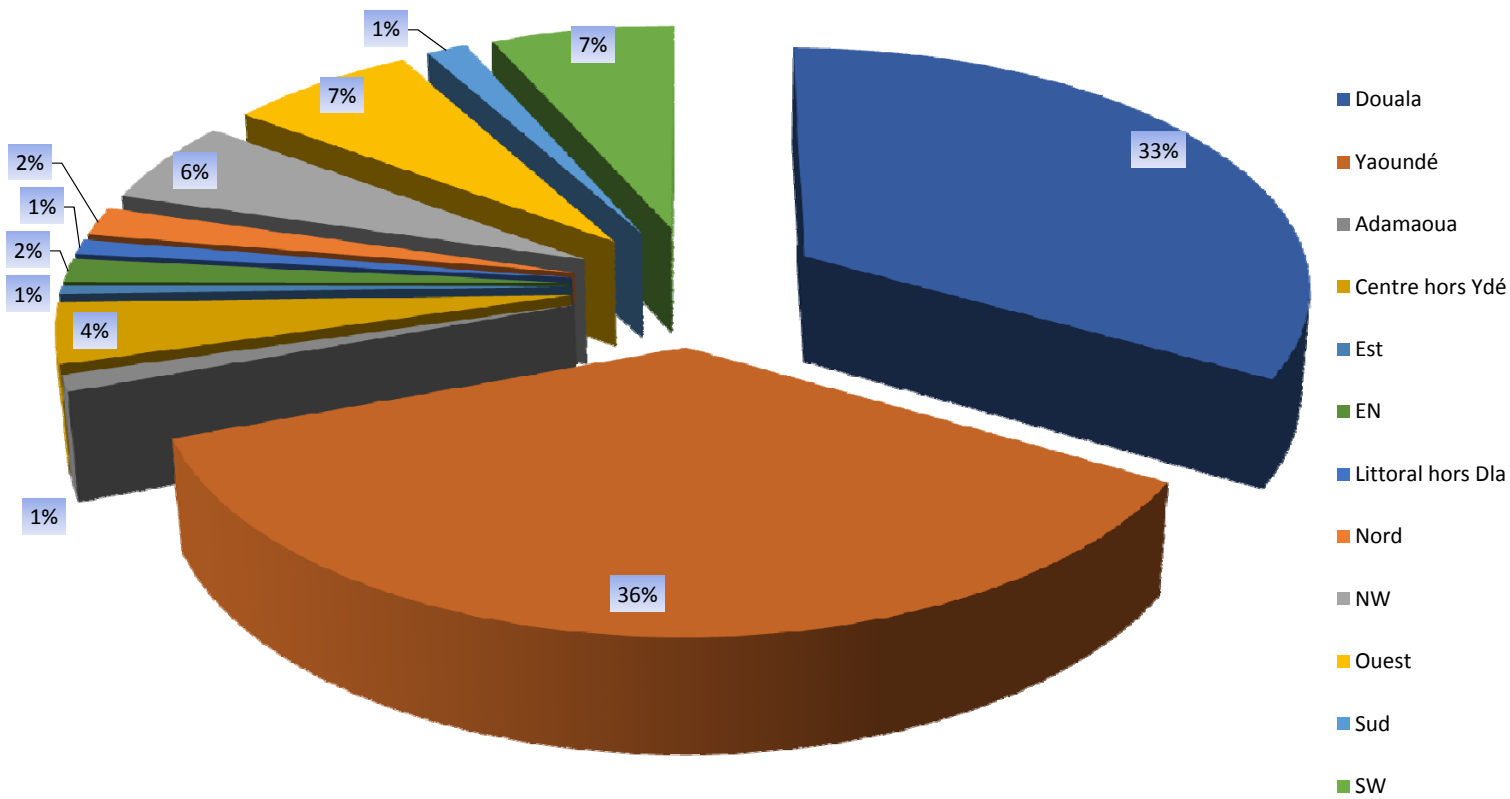
	2016	
	Nombre d'entreprises du secondaire	%
Extraction	70	0,2
Industrie alimentaire (y compris tabac)	2 564	7,9
Autres industries manufacturières	28 392	87,8
Electricité, gaz, eau et assainissement	220	0,7
Construction (BTP)	1 099	3,4
Ensemble	32 345	100,0

SECTEUR DE CONSTRUCTION ET BTP AU CAMEROUN EN 2016

- ▶ **1 099** entreprises et établissements de construction
- ▶ **3,4 %** des entreprises du secteur secondaire au Cameroun
- ▶ **0.6 %** du tissu total des entreprises (total entreprises de tous les secteurs 203 420)

Répartition territoriale des entreprises de construction/BTP au Cameroun en 2016

Proportion des entreprises de Construction par région



BRANCHE CONSTRUCTION AU CAMEROUN EN 2016

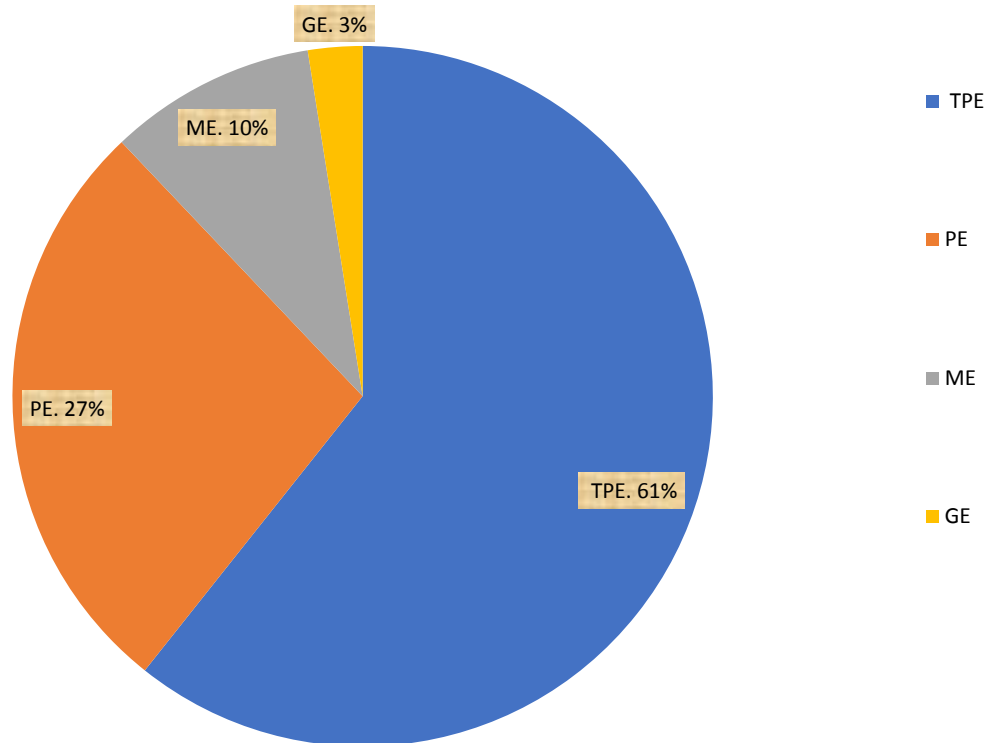
- ▶ **36 %** des entreprises et établissements de construction sont localisés dans la ville de Yaoundé;
- ▶ **33 %** sont localisées à Douala

AU GICAM

- ▶ Les entreprises du secteur BTP représente **5 %** membres du GICAM

Taille des entreprises de construction/BTP en 2016

Taille des entreprises de Construction au Cameroun



➤ **61%** des entreprises de la branche Construction sont des TPE

➤ **27 %** sont des PE

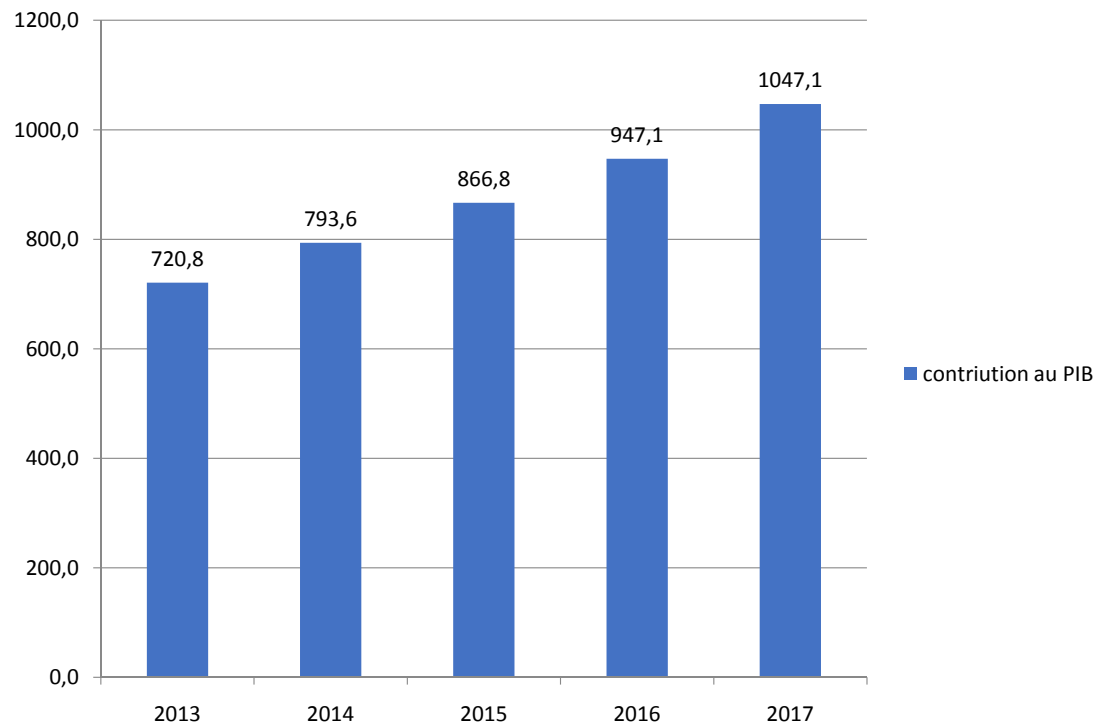
Composantes du sous-secteur

- Construction, entretien du réseau routier/ouvrages d'art
- Construction des bâtiments
- Construction infrastructures hydrauliques et énergétiques
- Construction infrastructures ferroviaire, portuaire, navale, aéroportuaires, sportives
- Construction métallique/fonderie

PERFORMANCES ET POIDS DU SOUS-SECTEUR CONSTRUCTION/BTP DANS L'ECONOMIE

UN SECTEUR EN EXPANSION

**contribution de la VA du secteur construction/BTP
au PIB**



SECTEUR CONSTRUCTION/BTP AU CAMEROUN DE 2013 à 2017 :

- ▶ De 720,8 milliards de FCFA en 2013 à 1047,87 milliards de FCFA en 2017 en termes de valeur ajoutée

UN SECTEUR PARTICULIEREMENT DYNAMIQUE AU COURS DES DERNIERES ANNEES

- ❖ **Le Secteur des BTP se porte relativement bien comme en témoigne la forte demande (supérieure à l'offre) des matériaux de construction notamment le Ciment et le fer à Béton.**
- ❖ **Depuis 2013, ce secteur enregistre des taux de croissance à de deux chiffres.**
- ❖ **La bonne santé du secteur tient aux grands chantiers d'infrastructures (barrages, autoroutes, routes, ponts, stades, ...), pilier fondamental de la politique économique post point d'achèvement de l'Initiative PPTE et à la bonne tenue des constructions privées.**
- ❖ **Les investissements dans le secteur ont notamment été boostées par:**
- ❖ **le lancement du Programme d'urgence triennal pour l'accélération de la croissance (PLANUT) dont une bonne partie de l'enveloppe mobilisée (925 milliards de F CFA) a été consacrée aux travaux d'infrastructures.**
- ❖ **Les chantiers des CAN 2016 et 2019 (2022)**

UN SECTEUR PARTICULIEREMENT DYNAMIQUE

En 2017 une contribution considérable du secteur au PIB global

- ▶ **Croissance moyenne Construction/BTP**
 - ▶ **13,14%** suivant l'option chiffre d'affaires
 - ▶ **11,59%** suivant l'option de la valeur ajoutée
 - ▶ **12,75%** suivant la mise en consommation du ciment

REGLEMENTATION DU SECTEUR

REGLEMENTATION DU SECTEUR



TEXTES REGLEMENTAIRES

- **Loi N°96/07 du 08 avril 1996 portant protection du patrimoine routier National et ses amendements**
- **DECRET 2014/004/PM du 16 janvier 2004 portant financement des Travaux en Régie par le Fond Routier**
- **Décret N° 2005/239/24 juin 2005 portant organisation et fonctionnement du Fonds Routier.pdf**
- **DECRET 2014/3863/PM du 21 novembre _2014 portant organisation de la maitrise d'œuvre technique des projets d'infrastructures**
- **Decret_N_0611-2014-PM condition de recours à l'approche HIMO**
- **Décret n°2012-074 du 08 mars 2012 portant création organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés**
- **Arrêté N°003/CAB PM du 12 Février 2007 mettant en vigueur les CCAG (Cahier Des Clauses Administratives Générales)**
- **Circulaire N° 001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des Marchés Publics**
- **Lettre-circulaire n°0133-LC-MINTP-SG-DEPPR-SD-RN rappelant les conditions de réception des travaux de cartonnage**

REGLEMENTATION DU SECTEUR

- L'une des caractéristiques importantes de ce dispositif réglementaire est **la faible promotion de la préférence nationale**, notamment dans les marchés publics.
- Les nationaux devraient être systématiquement associés aux prestations dans les grands projets d'infrastructures ou autres projets de construction.



PRINCIPALES ADMINISTRATIONS

- MINTP : Ministère des Travaux Publics
- MINDUH : Ministère du Développement Urbain et de l'Habitat
- MINMAP : Ministère des Marchés Publics
- MINDAF : Ministère des Domaines et des Affaires Foncières
- MINEFI : Ministère des Finances
- MINEPAT : Ministère de la Planification, Programmation du Développement et Aménagement du Territoire

POLITIQUE DU SECTEUR

Piliers de la stratégie de développement du secteur des BTP

- (i) l'amélioration de l'offre par la construction et l'extension des infrastructures ;
- (ii) le maintien du niveau de service de celles existantes ;
- (iii) l'amélioration de la gouvernance dans les différents secteurs (suivi de l'exécution des travaux de construction, définition des normes, régulation, ...).

POLITIQUE DU SECTEUR

➔ Une part importante du budget d'investissement (BIP) de l'Etat est alloué au développement des infrastructures

Catégories	Crédits de Paiement 2019 (en milliers F CFA)	
1: Etudes	162 144 363	12,2%
2: Equipements	202 616 483	15,3%
3: Petites & Moyennes Infrastructures	521 501 308	39,3%
4: Grandes Infrastructures	317 387 802	23,9%
5: Transferts	123 950 156	9,3%
Total	1 327 600 112	100,0%

} **63,2%**

➔ En 2019, **63,2%** du Budget d'investissement public a été alloué à la construction des infrastructures:

- Bâtiments publics (salles de classes, dispensaires, ...)
- Assainissement
- Routes et pistes rurales
- Routes en pavés
- Ouvrages d'art

- Forages / mini adduction d'eau
- Electrification rurale
- Réseaux électriques / téléphoniques
- Routes, Autoroutes, Grands ponts, ...
- Immeubles R+5 et plus
- Ports, Barrages, stades, ...

GRANDES PROBLEMATIQUES DU SECTEUR

PERSISTANCE D'UN ECART IMPORTANT ENTRE L'OFFRE ET LA DEMANDE

- Malgré les performances du secteur, le **déficit des infrastructures** continue d'être l'une des contraintes majeures au développement de leurs activités par les entreprises.
 - A peine 10% du réseau routier est bitumé
 - seulement un ménage sur deux a accès à l'eau potable
 - Cette proportion est identique pour l'électricité
- Le taux d'accès aux infrastructures demeure très bas
 - Infrastructures à caractère économique (routes, ponts, aéroports, ports, production et distribution de l'énergie, réseaux d'adduction d'eau, assainissement et réseaux ferroviaires, télécommunications, etc.)
 - Infrastructures à caractère social (infrastructures sanitaires et éducatives).
- Leur état de fonctionnalité reste insuffisant pour soutenir le développement du secteur privé.
- Les Grandes contraintes
 - La Problématique de la gouvernance dans les marchés publics
 - Les difficultés d'accès aux facteurs de production pour les entreprises
 - Les contraintes de l'environnement physique
 - Les insuffisances de la régulation du secteur
 - ... Les difficultés de la conjoncture économique

Problématique de la gouvernance des marchés publics

- Qualité des études préalables
- **Application du principe du moins disant**
- Retards dans la libération de l'emprise des travaux
- Retards de mise à disposition des avances de démarrage
- **Non respect des délais de paiement**
- Non pérennisation des marchés ou l'insuffisance des contrats pluriannuels
- Non respect des attributions aux PME locales de 30 % de la commande publique dans les projets structurants
- **Non mise en œuvre de la préférence nationale (compétences, matériaux...)**
- Financements extérieurs orientant souvent le choix des prestataires
- **Accumulation des crédits de TVA**

Insuffisances de la régulation du secteur

- ➔ • Envahissement du secteur par les acteurs informels, notamment dans la construction des bâtiments privés
 - Non respect des normes de construction / Qualité approximative des travaux
 - Qualité de l'emploi

- ➔ • Absence de lisibilité sur les capacités techniques et financières des entreprises
 - Déficit de crédibilité des PME auprès des maîtres d'ouvrages
 - Abandon / Retards d'exécution de chantiers
 - ➔ Une catégorisation des prestataires dans le secteur des BTP et activités connexes a été initiée

- ➔ • Forte dépendance aux équipements
 - Techniques HIMO peu vulgarisées
 - Accès aux devises

- ➔ • Difficultés de mobilisation des financements
 - Faible recours aux PPP
 - Insuffisances dans le montage financiers innovants

Autres difficultés

➔ Difficultés d'accès aux facteurs de production

- Difficultés d'accès aux financements, notamment pour les PME
- Difficultés d'accès aux équipements de qualité
- Rareté de la main d'œuvre expérimentée et rompue aux innovations technologiques
- Difficultés d'accès aux carrières (sables, moellons, pouzzolanes, ...)
- Difficultés d'accès et de sécurisation du foncier

➔ Contraintes de l'environnement physique

- Relief accidenté
- Difficultés d'accès à certaines zones reculées
- Aléas climatiques (humidité, pluies, ...)

➔ Difficultés conjoncturelles

- Crises Sécuritaires (Est, Extrême-Nord, Nord-Ouest, Sud-Ouest)
- Crise sanitaire Covid-19
- Glissement de la CAN

IMPACT DU COVID-19 SUR LE SECTEUR CONSTRUCTION/BTP

- Globalement, le COVID-19 a un impact très négatif sur les entreprises de secteur, membre du GICAM (Source: Rapport de l'enquête Covid d'Avril 2019)
- 33% des entreprises ont fait recours à une réorganisation,
- 33 % ont procédé à la fermeture de certaines agences/départements,
- 67% ont vu leur chiffre d'affaires baisser au 1^{er} trimestre 2020 par rapport à la même période en 2019.
- 67 % ont réduit leurs effectifs
- 33% ont mis une partie des travailleurs en chômage technique.

ACTIONS DU GICAM

ORIENTATIONS ACTUELLES



GICAM
En Action

*Rassembler pour refonder,
un Gicam plus influent,
plus combatif !*

Nouvelle dynamique au service
des entreprises

GICAM DE SERVICES

GICAM D'INFLUENCE

**GICAM D'INTELLIGENCE
ECONOMIQUE**

RASSEMBLEMENT - RÉCONCILIATION - REFONDATION

ACTIONS DE PLAIDOYER



Axes de plaidoyer:

- Amélioration de l'environnement des Affaires
- Renforcement du dialogue Public / Privé
- **Travail spécifique sur la fiscalité**



Propositions de réformes fiscales (2018)

- Sortir de l'imposition basée sur le Chiffre d'Affaires
- Elargir l'assiette fiscale
- Renforcer les droits des contribuables
- **Remboursement des crédits de TVA**



Réformes des marchés publics

- Partenariat avec l'ARMP
- Catégorisation des entreprises de BTP
- Promotion de la sous-traitance
- Promotion des champions nationaux

GICAM DE SERVICES



Services aux membres (et aux entreprises):

- Centre de Développement de la PME (CDPME)
- Centre de Médiation et d'Arbitrage du GICAM (CMAG)
- Cellule de Lutte contre le Commerce Illicite (CLCI)

CDPME

- Développement et accompagnement de la PME/PMI
- Promotion de l'entrepreneuriat
- Suivi et conseil à la diaspora économique
- Intelligence économique

CMAG

- Simplicité du mode de saisine
- Libre choix des arbitres
- Exécution facilitée
- Coûts maîtrisés
- Indépendance, neutralité et professionnalisme des arbitres et du Centre



Promotion des échanges inter-entreprises:

- Organisation de rencontres sectorielles
- Charte de partenariat PME – Grandes entreprises
- *Négociation des offres promotionnelles de produits et services pour les membres*
- ...

TABLEAU RECAPITULATIF DES AVANTAGES DEDIEES AUX MEMBRES

	AVANTAGES	CONCERNE	PROCEDURE
1	Lettre de facilitation d'obtention de visa ou de renouvellement de visa de circulation	Ambassade de France	<p>Dépôt du dossier de demande de visa auprès des services du GICAM au moins 03 jours avant la date de rendez-vous à l'ambassade</p> <p><u>N.B</u> : Le rendez-vous à l'ambassade peut être pris par les services du GICAM si le membre en fait la demande</p> <p>Frais de dépôt de dossier au GICAM : 20.000 FCFA</p>
2	Facilitation pour l'établissement ou le renouvellement des passeports dans des délais réduits	Délégation Générale de la Sûreté Nationale (DGSN)	<p>- les demandes de rendez-vous, signées du Secrétaire Exécutif et adressées au SG/DGSN, devront parvenir à la DGSN au plus tard 72 heures avant le jour sollicité, en vue des dispositions pratiques à prendre ;</p> <p>- Prise de rendez-vous dans les mêmes conditions par les membres qui ne souhaitent pas effectuer le déplacement de Yaoundé,</p> <p>* un dispositif spécial sera déployé pour leur prise en charge à la Délégation Régionale de la Sûreté Nationale du Littoral à Douala, qui transmettra le bordereau en procédure d'urgence à Yaoundé</p> <p><u>N.B</u> : Le délai de traitement et de délivrance du passeport sera de 48 heures pour les rendez-vous de Yaoundé et d'une semaine maximum pour les rendez-vous de Douala.</p> <p>Frais de dépôt de dossier au GICAM : Gratuit</p>

TABLEAU RECAPITULATIF DES AVANTAGES DEDIEES AUX MEMBRES

AVANTAGES	CONCERNE	PROCEDURE
3 Réduction de 10% sur l'achat de billets d'avion pour tout déplacement professionnel sur l'ensemble des lignes desservies par CAMAIRCO	CAMAIR-CO	<p>Paiement du billet d'avion uniquement auprès des agences CAMAIRCO sur présentation de l'ordre de mission</p> <p><u>Contacts</u></p> <ol style="list-style-type: none"> M. Abraham KUATE (GICAM) Tél : 699 93 89 81 / akuate@legicam.cm M. Martin MADIBA (CAMAIR-CO) Tél: 650 10 53 72 / martin.madiba@camair-co.net
4 Réduction variant jusqu'à 15% en classe économique et 20% en classe affaire* (hors taxes) sur l'achat de billets d'avion pour tout voyage professionnels ou privés	BRUSSELS AIRLINES	<p>Paiement du billet d'avion auprès des agences Brussels Airlines de Douala ou Yaoundé.</p> <p><u>Contacts</u> : 1- Agence Brussels Airlines Douala Tél : 699 505 523 / 679 536 601 salesdouala@brusselsairlines.com</p> <ol style="list-style-type: none"> Agence Brussels Airlines Yaoundé Tél : 699 505 522 / 679 536 600 salesyaounde@brusselsairlines.com GICAM Tél : 691 202 626 / chomsi@legicam.cm; gicam@legicam.cm

TABLEAU RECAPITULATIF DES AVANTAGES DEDIEES AUX MEMBRES

AVANTAGES	CONCERNE	PROCEDURE
5 Prix préférentiels pour séjours dans les établissements hôteliers de Douala et Yaoundé	<p><u>Pour la ville de DOULA</u> HOTEL SAWA NOUBOU INTERNATIONAL HOTEL</p> <p><u>Pour la ville de Yaoundé</u> HOTEL HILTON HOTEL MONT FEBE</p>	<p>Présentation du membre à l'accueil de l'hôtel choisi pour les formalités de séjour</p> <p><u>CONTACTS :</u> <u>HOTEL SAWA</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • 233 50 14 00 / reservation@hotelsawa.com <p><u>NOUBOU INTERNATIONAL HOTEL</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • 233 426 121 233 426 131 233 430 503 <p><u>HOTEL HILTON</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • 222 233 646 / reservations@hilton.com; hippolyte.tchapet@hilton.com <p><u>HOTEL MONT FEBE</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • 222 214 002 / 222 208 101 / info@hotel-montfebe.com <p><u>N.B :</u> La réservation pour tout séjour dans ces établissements hôteliers peut se faire par les services du GICAM si le membre en fait la demande.</p>
3 * Réduction de 5% à 10% sur les réparations * Diagnostic toutes marques gratuit * Recyclage des chauffeurs	AUTOHAUS S.A. (Garage multimarques)	<p>Présentation de l'entreprise membre du GICAM au sein du garage AUTOHAUS</p> <p><u>Contacts</u></p> <p>M. Christian KOUAM DZUKOU (233 425 586) Akwa – face Cétic d' Akwa</p>



DISPONIBLE SUR
L'ONGLET COVID-19



Navigation menu: [GICAM](#) ▾ [Adhésion](#) ▾ [Commissions](#) ▾ [Membres](#) ▾ [CDPME](#) ▾ [CMAG](#) ▾ [Documents](#) [Publications](#) ▾ [CFPS](#) ▾ [COVID-19](#) ▾

Offres des produits et services

Intitulé : [Offre CAMTECH](#) ⬇

Auteur : CAMTECH

Date : 15/05/2020

Objet :

Monétique (terminaux de paiement, carte de paiement, distributeur automatique de billets) - télétravail (solution de de vidéo conférence, virtualisation)

Le GICAM

- Notes administratives
- Partage d'expériences
- Conseils pratiques et sanitaires
- Plan de riposte du GICAM
- Offres des produits et services**
- Rapports, Publications, Guides
- Frequently Asked Questions
- Questionnaire

Votre adhésion en ligne

Inscrire votre entreprise

**MERCI DE VOTRE
ATTENTION**

LIENS UTILES

Rue des ministres, Bonanjo
B.P. : 829 Douala, CAMEROUN

Fax : 00237 233 43 38 80 / 222 23 12 26

Tél. : 00237 233 42 31 41 / 233 42 64 99
222 23 12 24 / 222 23 12 25

Email : gicam@legicam.cm



Le Patronat
Camerounais